



Photos © Faolia // Création Graphique Karbone Studio



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Neuvième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes

➤ Du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016





Sommaire



1. Introduction	3
2. Les activités du CC Sud au cours de l'exercice 2015-2016	5
Les priorités de travail du CC Sud au cours de l'exercice	6
I- La mise en œuvre de l'obligation de débarquement et la réduction des rejets	6
II- Les plans de gestion à long terme :	6
III - Améliorer la connaissance et la gestion à court terme	8
IV - Accompagnement de la nouvelle PCP & Fonctionnement du CC Sud	8
V - Défense de la pêche artisanale	8
Points divers	9
Relations institutionnelles	10
Collaboration avec la Commission Européenne	10
Collaboration avec les scientifiques	10
Collaboration avec les Etats Membres	10
Collaboration avec le Parlement Européen	10
Collaboration avec les autres CC en Europe	10
3. Organisation du CC Sud	11
Organigramme	12
Participation des membres aux réunions	13
4. Le budget du CC Sud	14
Vue générale	15
Comptes détaillés	15
5. Annexes (exercice 2015-2016)	17
La liste des membres	18
La représentation du CC Sud dans les réunions extérieures	20
Les réunions du CC SUD	21
Remerciements	22



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Neuvième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Introduction

1. Introduction

Le Conseil Consultatif Régional des eaux occidentales australes (CCR.S, S pour Sud) a été créé en Avril 2007 en conformité avec la décision du Conseil l'Union Européenne de 2004 de création des dits Conseils Consultatifs Régionaux dans le secteur de la pêche. La création de ces conseils est l'un des piliers de la réforme de la politique commune de la pêche de 2002.

« Ils ont été créés pour permettre à la politique commune de la pêche de bénéficier du savoir et de l'expérience des pêcheurs et d'autres parties prenantes et de prendre en considération les différentes situations existantes dans les eaux communautaires¹. » Mais le CC Sud a toujours indiqué sa volonté d'aller plus loin et de ne pas être cantonné à un simple rôle de pourvoyeur d'avis à la Commission Européenne.

Avec la nouvelle Politique Commune de la Pêche adoptée fin 2013, le rôle de ces structures consultatives s'est vu renforcé. S'ils devront poursuivre leur évolution, comme en atteste leur changement de nom, les attentes vis à vis des CC sont toujours plus grandes, du fait notamment de la régionalisation.

La gème année d'exercice du CC Sud aura vu la poursuite des travaux classiquement réalisés, dans un contexte rendu plus compliqué du fait du difficile renouvellement du Comité Exécutif. Cet exercice toujours compliqué de la vie associative aura malheureusement cette année été responsable d'un climat général un peu dégradé, et d'un moins grand nombre de réunions techniques organisées.

Grâce à un effort permanent de proposition et de construction, le CC Sud n'est plus dans la réaction mais s'est positionné pour apporter des solutions tentant de faire face aux enjeux de la pêche durable. Cette organisation est possible par l'organisation plus fréquente de réunions techniques tout en assurant une transmission de l'information vers l'ensemble des membres afin de préserver la plus grande transparence dans les travaux du CC.



2

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Neuvième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Les activités du CC Sud

au cours de l'exercice 2015 - 2016



2. Les activités du CC Sud au cours de l'exercice 2015 - 2016

Les priorités de travail du CC Sud au cours de l'exercice

2.1- La mise en œuvre de l'obligation de débarquement et la réduction des rejets

Ce sujet a été traité par le CC Sud de manière importante au cours du précédent exercice, grâce à divers vecteurs (Groupes de travail VIII – IX et Subdivision Insulaire, Groupes Ad hoc, Simbad). Le CC Sud a de plus participé à chaque fois que cela a été possible aux réunions organisées par le Groupe d'Etats Membres auxquelles il était invité. Ces travaux auront de plus été menés avec le soutien des instituts scientifiques compétents, et ont porté sur les 3 premières années de la mise en œuvre de l'Obligation de Débarquement.

Pour ce qui concerne 2015 et les pêcheries pélagiques, le CC Sud a utilement contribué aux travaux d'évaluation réalisés au niveau communautaire, en adressant notamment à la Commission un retour d'expérience sur son territoire.

L'essentiel des travaux menés a porté sur la première année de déploiement de l'Obligation de Débarquement pour les pêcheries benthiques et démersales. L'ensemble de ces travaux s'est concrétisé en mai 2015, grâce à la tenue d'un « Advice Group » spécialement dédié, rendu possible grâce au programme SIMBAD. Après s'être vu présenté la proposition du Groupe d'Etats Membres, les représentants des « différentes familles » du CC Sud se sont accordées sur une liste de pêcheries qui devraient être assujetties à l'Obligation de Débarquement en 2016, ainsi que sur leurs exemptions connexes, notamment l'exemption survie pour la langoustine. Le CC Sud a également identifié au travers de son avis 95 un certain nombre de sujets pour lesquels il appelait à une levée rapide des incertitudes/dispositions non claires.

A noter enfin que grâce aux travaux réalisés au sein du Groupe de Travail Subdivision Insulaire, présidé par Cleofé Carballo (Cofradia de Corralejo), le déploiement de cette nouvelle politique est suivi de près pour ce qui concerne la Macaronésie, via des réflexions portant sur des thématiques diverses (interprétations de la norme, réflexions tailles minimales & devenir de certaines captures).

En ce qui concerne la collaboration avec le Groupe d'Etats Membres, la collaboration s'est déroulée dans d'excellentes conditions en 2015.

L'exercice écoulé aura aussi vu la fin du programme SIMBAD, et la rédaction d'un rapport final comprenant tous les résultats obtenus.

Le CC Sud aura également durant cet exercice participé à des réunions organisées par le CSTEP sur ce sujet.

En fin d'exercice, les membres ont également commencé à se positionner sur les enjeux de gestion pour 2017, appelant notamment à une meilleure visibilité pour pouvoir appréhender au mieux l'identification des pêcheries nouvellement assujetties à l'Obligation de Débarquement en 2017.

2.2- Les plans de gestion à long terme :

Comme à l'accoutumée, le CC Sud a de nouveau orienté ses travaux pour favoriser la mise en place d'une gestion pluriannuelle. Durant cet exercice, le CC Sud s'est particulièrement investi dans la préfiguration du plan de gestion pour les eaux OS, en participant notamment de manière active aux réunions du CSTEP organisées à Vigo en mai 2015.

Dans ce cadre, il a ainsi formulé un certain nombre de recommandations sur le cadre général de ce plan au travers de son avis 98, avec des travaux principalement conduits au sein du Groupe de Travail Espèces Benthiques et Démersales pour les zones CIEM VIII et IX, présidé par Serge Larzabal (CNPMMEM).

Si le CC Sud n'a pu être en mesure de répondre à la consultation du public organisée sur ce sujet par la Commission Européenne du fait d'un litige concernant la composition de son comité exécutif, il s'est par ailleurs longuement investi sur des aspects connexes du plan de gestion (possibilités de pêche). La convention signée avec le Ministère Français a permis l'embauche d'Alexandre Mousseigne et la tenue de ces travaux, qui devraient se concrétiser durant l'exercice 2016-2017 par l'adoption d'un avis.

De manière plus ponctuelle, le CC Sud a aussi travaillé sur certains aspects des plans de gestion monospécifique en vigueur, qu'ils soient formellement adoptés ou non. Concernant l'anchois Villabde, de premières réflexions ont eu lieu durant cet exercice, visant à optimiser la règle d'exploitation de ce stock. Ces travaux se poursuivront au delà du 31/03/2016 au sein du Groupe de Travail Espèces Pélagiques et ICCAT, présidé par Enrique Paz (OPACAN), par la formulation d'un avis.

Pour la sole VIII, le CC sud s'est positionné sur la définition des possibilités de pêche 2017.

Enfin, le CC Sud a demandé des précisions relatives à l'application du plan de récupération pour le merlu austral.

Ces deux dernières recommandations ont été formulées au travers de son avis 99 sur les possibilités de pêche.

La définition d'une règle d'exploitation pour le Germon du Nord, conduite au sein de l'ICCAT, a été considérée comme une priorité de travail en janvier 2016, et sera donc ainsi largement traitée en 2016.

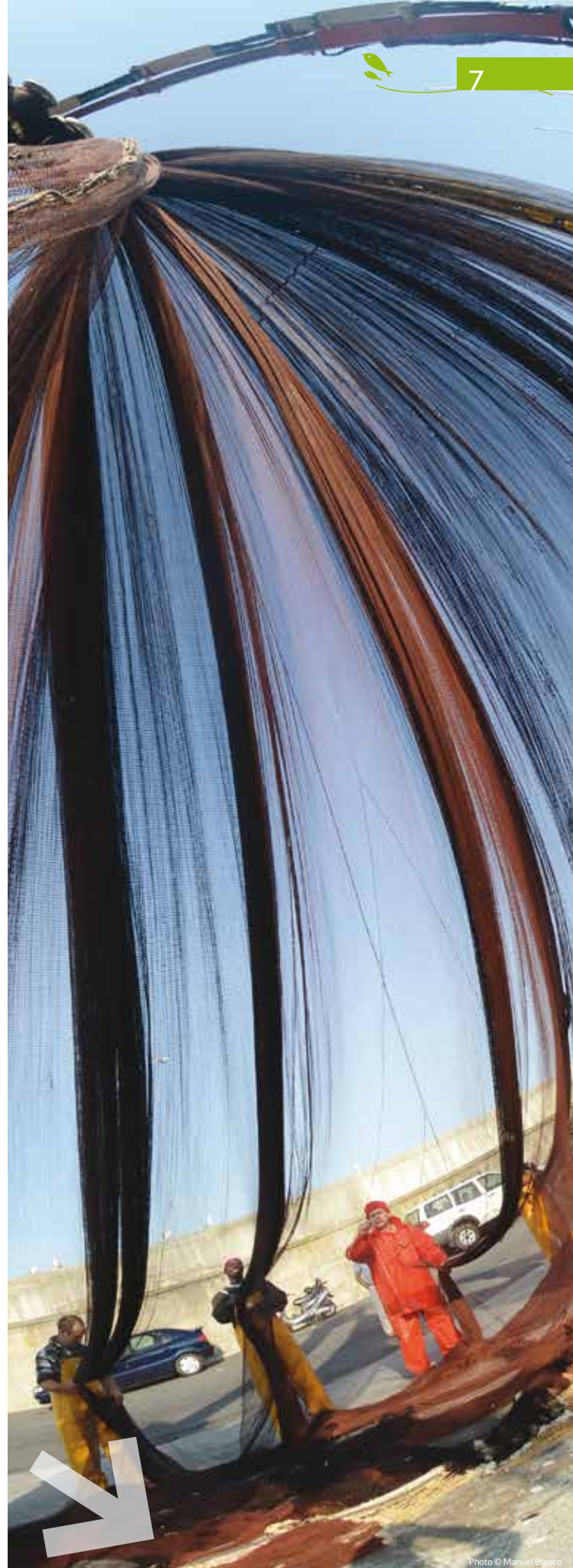


Photo © Manuel Blanco





2.3- Améliorer la connaissance et la gestion à court terme

De nouveau du fait du litige politique, le CC Sud n'a pas pu répondre à la consultation organisée par la Commission Européenne (« Policy Statement ») en ce qui concerne la méthode pour la fixation des possibilités de pêche.

Cependant, il a été en mesure d'émettre un certain nombre de recommandations au travers de son avis 99, dans la perspective du Conseil des Ministres de fin d'année.

Des travaux ont par ailleurs été réalisés, en lien avec la gestion des stocks de raies et de barbois pas à se mettre d'accord sur le calendrier.



Photo © Fotolia

2.4- Accompagnement de la nouvelle PCP & Fonctionnement du CC Sud

La nouvelle PCP a avant tout signifié pour le CC Sud une nécessaire évolution de ses statuts (nom, ratio...). Cela a été réalisé en étroite collaboration avec la Commission Européenne, et validé lors de l'Assemblée Générale de juillet 2014.

Cette évolution aurait dû être pleinement effective à compter de l'Assemblée Générale de 2015, avec la mise en place du nouveau ratio de représentation. Malgré de nombreux travaux préparatoires, l'Assemblée Générale de juin 2015 s'est déroulée dans un climat plus compliqué que prévu. Un vote a dû être organisé pour 2 des 15 postes affectés au secteur. De plus, les candidatures de 3 structures, mixtes en terme de représentation d'intérêts, ont aussi compliqué la tenue de cette Assemblée Générale.

Des risques de recours ont très nettement pesé sur le CC Sud à la suite de cette AG, impliquant la tenue d'un comité Exécutif exceptionnel sur ce sujet à la mi-septembre. Si certaines solutions pragmatiques ont pu être trouvées, il appartiendra à l'Assemblée Générale prévue en 2016 de finaliser ce processus. Par ailleurs, afin de contribuer à la pleine information des membres, une demi-journée thématique a été organisée début juin pour traiter des nouveaux outils d'accompagnement de la PCP. A finalité pédagogique, cette série de présentation avait pour principal objectif de permettre aux membres de mieux cerner certains enjeux de la nouvelle PCP, afin de favoriser sa pleine réalisation.

2.5- Défense de la pêche artisanale

La défense des intérêts de la pêche artisanale constitue l'une des lignes directrices du CC Sud depuis sa création. L'essentiel des travaux sont réalisés via le Groupe de Travail « Pêches Traditionnelles » présidée par Sergio Lopez (Fédération Galicienne des Cofradías). Durant cet exercice, cet axe de travail structurant a notamment été concrétisé via des travaux portant sur :

👉 **La Valorisation des produits de la pêche** : Le CC Sud a poursuivi ses travaux sur les problématiques liées à la commercialisation. La présentation des expériences réalisées par ses membres, devant contribuer en une diffusion des bonnes pratiques, a été poursuivie.

Par ailleurs, au travers de son avis 96 sur l'information au consommateur, le CC Sud a exprimé son ambition de voir amélioré l'étiquetage, quoique de manière non consensuelle.

👉 **La Pêche de loisir** : Ce sujet est traité au long cours par les membres du CC Sud, et sous plusieurs angles. Au cœur des discussions, la difficile relation entre pêche professionnelle et pêche de loisir est bien sûre présente. Les travaux entamés devraient permettre d'adopter un avis en 2016 sur ce sujet.

👉 **Thématiques spécifiques** : Durant cet exercice, les sujets d'intérêts directement connectés aux flottilles artisanales ont également été traités. Le Comité Départemental des Pêches du Finistère a ainsi présenté son programme d'action en faveur de la Langouste Rouge, espérant ainsi créer une dynamique à l'échelle du territoire du CC Sud, en faveur de la récupération de cette espèce. De plus, un suivi de l'actualité institutionnelle du dossier Filet Maillant Dérivant a été réalisé.

Le CC Sud et ses membres s'impliqueront enfin dans les travaux réalisés dans le cadre d'un appel d'offres ouvert par la Commission Européenne, portant sur la Pêche artisanale et la prise de décisions.

Points divers

➤ Evaluation du règlement contrôle

La thématique du Contrôle a fait l'objet de nombreuses discussions cette année au sein du CC Sud, et a peut être le sujet pour lequel le plus de temps lui a été consacré. Cela s'est traduit par l'adoption d'un avis spécifique portant sur les pêcheries de thonidés (97), et en une contribution nourrie adressée dans le cadre de la consultation organisée sur l'évaluation du régime européen de contrôle des Pêches (Avis 100). Cette dernière contribution a été semble t'il très appréciée par la Commission.

➤ Mécanismes d'interventions OP

Le CC Sud a adopté un avis préconisant un aménagement du cadre communautaire concernant l'Organisation Commune des Marchés et portant sur les mécanismes d'interventions des Organisations de Producteurs.

➤ **Le CC Sud a contribué à l'information de ses membres** issus de la Macaronésie, en ce qui concerne la préfiguration du CC RUP, au travers de son Groupe de Travail Subdivision Insulaire

13 réunions ont été organisées au cours de l'exercice dont trois réunions du comité exécutif, 5 réunions des groupes de travail et 3 réunions de Groupes Ad Hoc, portant essentiellement sur la mise en œuvre de l'obligation de débarquement.

Par ailleurs, tout au long de l'exercice, le CC Sud a été présent durant au moins 11 événements extérieurs : rencontres, colloques, séminaires, groupes de travail, etc. (cf Annexe 5 sur le bilan des représentations). 8 personnes différentes ont tour à tour représentées le CC Sud dans ces différents forums.



Photo © Fotolia



Relations institutionnelles

➤ Collaboration avec la Commission Européenne

La collaboration avec la Commission Européenne a été régulière au cours du 9^e exercice. L'appui de la DG MARE a notamment été précieux au moment de la révision des statuts et pour un grand nombre de questions techniques.

➤ Collaboration avec les scientifiques

La collaboration avec les scientifiques a été très régulière au travers des réunions conjointes avec le CIEM (MIACO..), et enfin lors des réunions organisées par le CC Sud.

➤ Collaboration avec les Etats Membres

Les échanges techniques avec les Etats Membres se sont renforcés au cours de ce 9^{ème} exercice et durant l'année 2015, notamment via la participation à des réunions organisées par le Groupe d'Etats Membres, concernant l'obligation de débarquement.

➤ Collaboration avec le Parlement Européen

Lors de cet exercice, les échanges techniques avec le Parlement Européen se sont résumés à la diffusion des avis adoptés.

➤ Collaboration avec les autres CC en Europe

Plusieurs réunions informelles ont été organisées entre secrétariats, portant principalement sur les aspects administratifs et financiers.

3

RAPPORT D'ACTIVITÉ

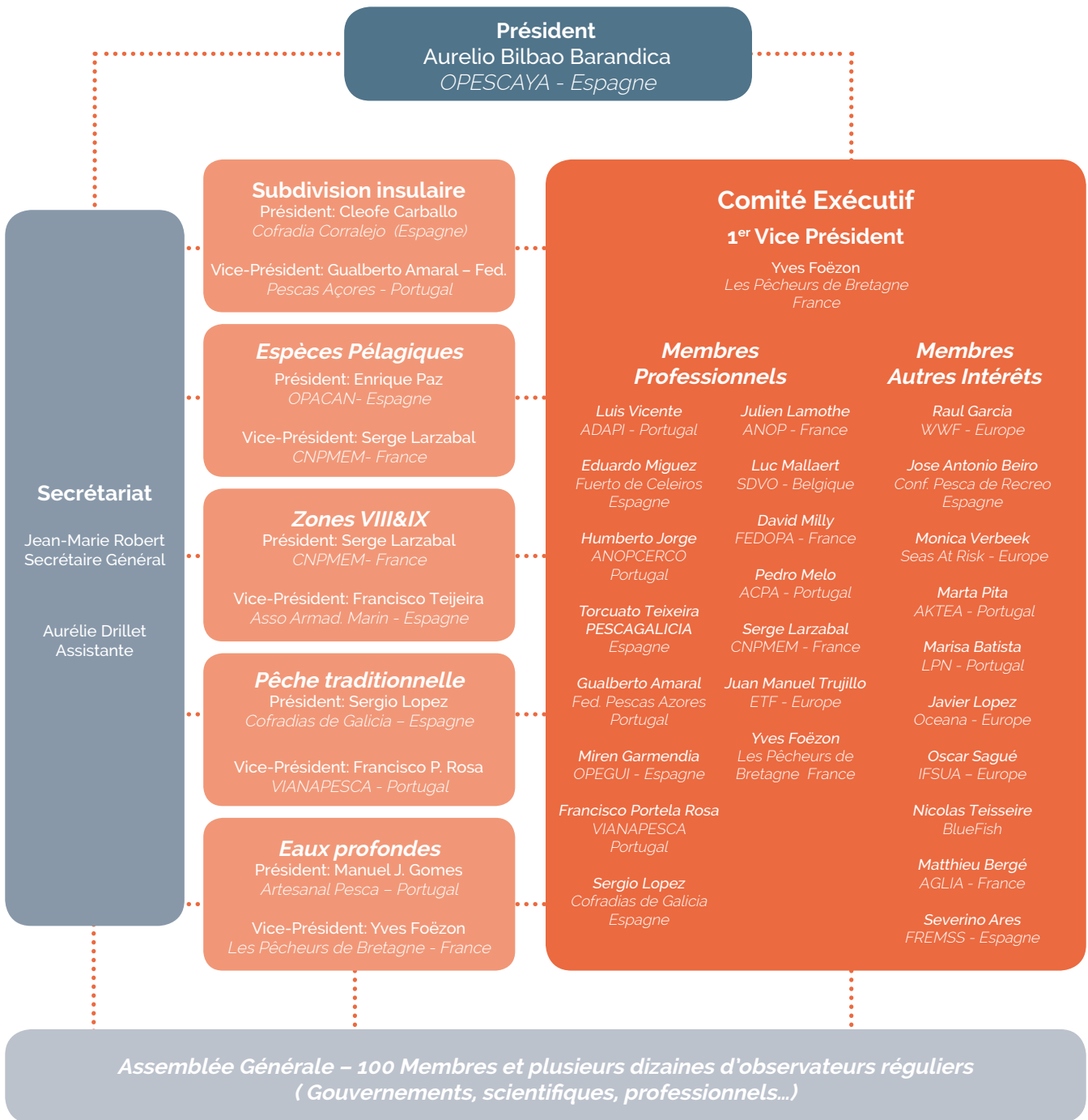
Neuvième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Organisation du CC Sud



Organigramme





Participation des membres aux réunions

Avec 99 membres, le CC Sud est le CC qui compte le plus de membres en Europe. Ce nombre est à peu près stable depuis sa création. On compte **18 associations représentant les autres parties intéressées** (femmes de la pêche, pêche récréative, défense de l'environnement, ...)

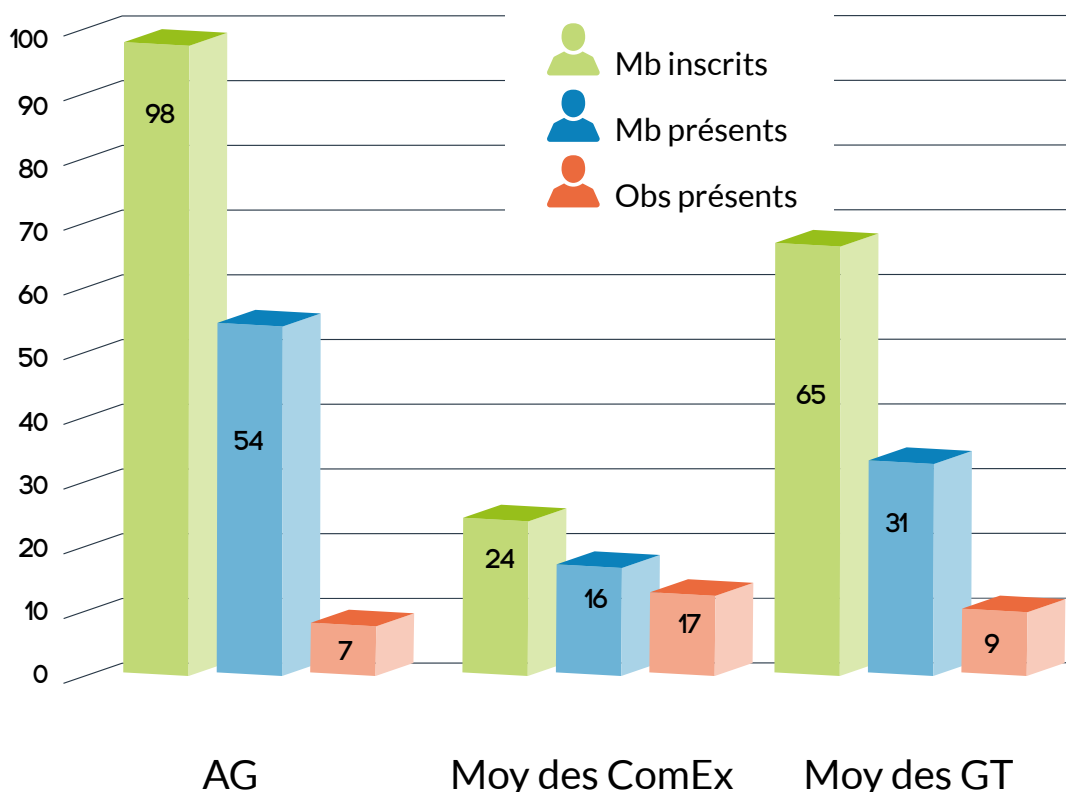
Pour le secteur de la pêche, les organisations proviennent très majoritairement (93%) des trois pays de la façade du CC : Portugal, Espagne et France. A noter, le nombre d'organisations pour chacun de ces pays est à peu près égal.

A l'exception du Golfe de Cadix et de l'île de Madère où aucune organisation n'est membre du CC, le nombre et la répartition des membres constituent un indice rassurant de **la bonne représentation des intérêts à l'échelle du CC Sud**.

Les réunions comptent en moyenne 31 membres (65 y sont inscrits) et 9 observateurs (Commission Européenne, Etats, régions, scientifiques). La

participation au comité exécutif s'est renforcée (16 membres en moyenne) avec une participation importante d'observateurs. Environ la moitié des personnes inscrites dans les groupes de travail participent aux réunions.

En conclusion, l'activité du CC Sud repose dans les faits sur un peu moins de la moitié de ses membres, participant mais également contribuant aux réunions au travers de propositions de sujets, de documents de travail, ou de projets d'avis. Il faut insister sur le fait que, **même absent physiquement** des réunions par manque de temps, **les membres peuvent contribuer efficacement aux travaux via mails ou téléphone**.





4

RAPPORT D'ACTIVITÉ

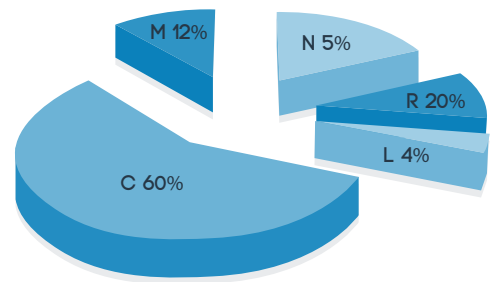
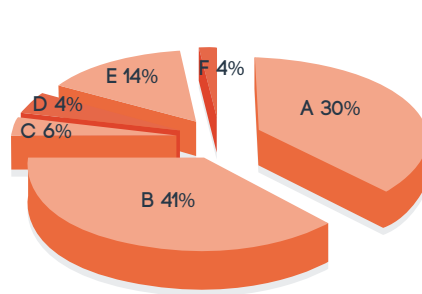
Neuvième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Le budget du CC SUD

Vue générale

		PRÉVISIONS			RÉEL			
		Eligible	Non éligible	TOTAL	Eligible	En nature	Non éligible	TOTAL
Dépenses	A STAFF	157 097,53 €	- €	157 097,53 €	150 282,43 €	- €	- €	150 282,43 €
	B Participation aux réunions	162 068,00 €	1 800,00 €	163 868,00 €	146 718,35 €	- €	926,15 €	147 644,50 €
	C Information et préparation des réunions	14 250,00 €	- €	14 250,00 €	12 512,79 €	1 957,60 €	- €	14 470,39 €
	D Frais de fonctionnement	17 952,00 €	- €	17 952,00 €	17 634,28 €	- €	- €	17 634,28 €
	E Traduction et Interpretation	56 750,00 €	- €	56 750,00 €	56 218,41 €	3 264,00 €	- €	59 482,41 €
	F Autres contrats	8 600,00 €	- €	8 600,00 €	7 470,00 €	- €	- €	7 470,00 €
	H Déficit	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL	416 717,53 €	1 800,00 €	418 517,53 €	390 836,26 €	5 221,60 €	926,15 €	396 984,01 €
Ressources	N National	73 225,00 €	- €	73 225,00 €	73 225,00 €	- €	- €	73 225,00 €
	R Régional	32 592,83 €	- €	32 592,83 €	32 592,53 €	5 221,60 €	744,15 €	38 558,28 €
	L Local	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	- €	- €	15 000,00 €
	C Commission	250 000,00 €	1 800,00 €	251 800,00 €	234 462,67 €	- €	182,00 €	234 644,67 €
	M Membres	45 900,00 €	- €	45 900,00 €	45 900,00 €	- €	- €	45 900,00 €
RÉSULTAT	416 717,83 €	1 800,00 €	418 517,83 €	364 405,82 €	5 221,60 €	926,15 €	407 327,95 €	



Comptes détaillés

Année de référence

	Prévisions du 01/04/2015 au 31/03/2016		Subventions reçues du 01/04/2015 au 31/03/2016		Autres recettes non éligibles du 01/04/2015 au 31/03/2016
	Eligible	Non Eligible	Eligible	En nature	
1. Budgeted public contribution	120 817,83 €	- €	120 817,53 €	5 221,60 €	744,15 €
National level	73 225,00 €	- €	73 225,00 €	- €	- €
Financial contribution	73 225,00 €	- €	73 225,00 €	- €	- €
Provision of rooms	- €	- €	- €	- €	- €
Regional level	32 592,83 €	- €	32 592,53 €	5 221,60 €	744,15 €
Financial contribution	32 592,83 €	- €	32 592,53 €	5 221,60 €	744,15 €
Secondment of staff	- €	- €	- €	- €	- €
Local level	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	- €	- €
Financial contribution	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	- €	- €
Secondment of staff	- €	- €	- €	- €	- €
2. Commission's contribution applied for	250 000,00 €	1 800,00 €	234 462,672 €	- €	182,00 €
3. Other resources	45 900,00 €	- €	45 900,00 €	- €	- €
Members AG	24 775,00 €	- €	24 775,00 €	- €	- €
Membres ComEx	21 125,00 €	- €	21 125,00 €	- €	- €
GRAND TOTAL (1+2+3) (Equal to Grand Total Budget forecast-expenses)	416 717,83 €	1 800,00 €	401 180,20 €	5 221,60 €	926,15 €
			403 025,00 €	407 327,95 €	





Comptes détaillés

Année de référence

	Prévisions du 01/04/2015 au 31/03/2016		Dépenses effectuées du 01/04/2015 au 31/03/2016		Autres dépenses non éligibles du 01/04/2015 au 31/03/2016
	Eligible	Non Eligible	Eligible	En nature	
A. PERSONNEL	157 097,53 €	- €	150 282,43 €	- €	- €
A1. Personnel administratif et personnel d'appoint	157 097,53 €	- €	150 282,43 €	- €	- €
A1.1. Salaires (charges salariales incluses)*	156 600,00 €	- €	149 892,03 €	- €	- €
A1.2 Autres coûts	497,53 €	- €	390,40 €	- €	- €
Sous-total A	157 097,53 €	- €	150 282,43 €	- €	- €
B. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS	162 068,00 €	4 800,00 €	146 718,35 €	- €	926,15 €
B1.1. MEMBRES- Frais de voyage	70 000,00 €	- €	62 960,27 €	- €	- €
B1.2. MEMBRES- Frais de séjour	65 000,00 €	- €	60 623,40 €	- €	- €
B1.3. STAFF- Frais de voyage	10 500,00 €	1 200,00 €	9 782,52 €	- €	434,32 €
B1.4. STAFF- Frais de séjour	13 000,00 €	1 600,00 €	12 460,56 €	- €	491,83 €
B1.5. 6XX- Frais de voyage	1 500,00 €	- €	- €	- €	- €
B1.6. 6XX -Frais de séjour	1 500,00 €	- €	- €	- €	- €
B1.7. Autres coûts	568,00 €	- €	891,60 €	- €	- €
Sous-total B	162 068,00 €	1 800,00 €	154 945,14 €	- €	926,15 €
C. INFORMATION ET PRÉPARATION DES RÉUNIONS	14 250,00 €	- €	12 512,79 €	- €	- €
C1. Préparation des réunions	5 050,00 €	- €	4 997,27 €	- €	- €
C1.1. Frais de location (salles, équipement...)	350,00 €	- €	350,00 €	1 280,00 €	- €
C1.2. Frais réunions (coffee breaks...)	4 700,00 €	- €	4 647,27 €	677,60 €	- €
C2. Frais d'information et de diffusion	9 200,00 €	- €	7 515,52 €	- €	- €
C2.1. Frais de publication	1 400,00 €	- €	1 057,20 €	- €	- €
C2.2. Frais de diffusion	7 800,00 €	- €	6 458,32 €	- €	- €
Sous-total C	14 250,00 €	- €	12 512,79 €	- €	- €
D. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	17 952,00 €	- €	17 634,28 €	- €	- €
D1. Location de bureaux	8 432,00 €	- €	8 913,60 €	- €	- €
D2. Traitement des données	120,00 €	- €	120,00 €	- €	- €
D2.1. Équipement de traitement de données	- €	- €	- €	- €	- €
D2.2. Logiciels	- €	- €	- €	- €	- €
D2.3. Maintenance du matériel	120,00 €	- €	120,00 €	- €	- €
D3. Frais généraux	9 400,00 €	- €	9 400 €	- €	- €
D3.1. Équipement de bureau	- €	- €	- €	- €	- €
D3.2. Téléphone/télécopieur/Internet	4 300,00 €	- €	4 300 €	- €	- €
D3.3. Fournitures/consommables	1 800,00 €	- €	1 800 €	- €	- €
D3.4 Poste	1 000,00 €	- €	1 000 €	- €	- €
D3.5 Autres frais: frais bancaires, assurances...	2 300,00 €	- €	2 300 €	- €	- €
Sous-total D	17 952,00 €	- €	17 634,28 €	- €	- €
E. Traduction et interprétation	56 750,00 €	- €	56 218,41 €	- €	- €
E1. Interprétation	27 750,00 €	- €	27 701,61 €	- €	- €
E1.1. Interpretes	19 300,00 €	- €	19 287,81 €	3 264,00 €	- €
E1.2. Deplacement	- €	- €	- €	- €	- €
E1.3 Techniciens	950,00 €	- €	940,50 €	- €	- €
E1.4. Equipement	7 500,00 €	- €	7 473,30 €	- €	- €
E2. Traduction	29 000,00 €	- €	9 859,09 €	- €	- €
Sous-total E	56 750,00 €	- €	28 516,80 €	- €	- €
F. AUTRES CONTRATS	8 600,00 €	- €	7 470,00 €	- €	- €
F1. Honoraires (présidence, rapporteur...)	8 600,00 €	- €	7 470,00 €	- €	- €
Sous-total F	8 600,00 €	- €	7 470,00 €	- €	- €
G. 5% DES COÛTS ÉLIGIBLES DIRECTS - RÉSERVE POUR IMPRÉVUS	- €	- €			
H. Deficit	- €				
GRAND TOTAL	416 717,53 €	1 800,00 €	390 836,26 €	5 221,60 €	926,15 €
	418 517,53 €			396 984,01 €	



5

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Neuvième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Annexes

(exercice 2015-2016)



La liste des membres

CODESTRUCTURE		REPRÉSENTANT		
103	AAPAP	José António Fernandes		
104	AAPLCLZO	Jeronimo Alexandre Rato		
105	AAPN	Duarte Sá		
102	AAPSACV	Filipa Faria		
137	ACPA	Pedro Melo		
106	ADAPI	Luis Vicente		
326	ADRHMF	Nicolas Dubois		
407	AIPCE	Pierre Commere		
109	AMAP	Humberto Manuel Batista Jorge		
201	ANASOL	Hugo Crisanto González		
202	ANFACO	Juan Vieites		
110	ANICP	Ruben Maia		
302	ANOP	Julien Lamothe		
140	ANOPCERCO	Humberto Jorge		
111	APASA	Carlos Avila		
135	APEDA	Jorge Gonçalves		
112	APISJ	Antonio Laurenno Silveira		
305	APP	Jean-François Thobie		
142	APRAP	Rub en Farias		
114	ARTESANALPESCA	Manuel José Gomes Santos		
226	Asociación de Armadores de Buques de Pesca de Marín	Francisco Teijeira		
141	Associação de Pescadores da Ilha de Corvo	Arlindo Manuel Pereira		
116	Associação dos Pescadores Graciosenses	Lazaro Miguel Lima Pires da Silva		
138	Associação Terceirense da Armadores (ATA)	José Floriberto cardoso dos Santos		
530	Association Blue Fish	Olivier Le Nezet		
115	Associação dos Pescadores da Ilha de Santa Maria	José Resendes Santos		
136	Associação dos Pescadores Florentinos	Jose Florentino Azevedo		
324	CDPMEM 29	René Pierre Chever		
329	CDPMEM 56	Olivier Le Nezet		
247	CEPESCA	Javier Garat		
307	CIDPMEM 64-40	Serge Larzabal		
518	CIPS (Conf. Internationale Pêche Sportive)	Barbara Durante		
308	CNPMEM	Serge Larzabal		
243	Cofradia de Pescadores de Gran Tarajal	Juan Ramon Roger		
238	COFRADIA DE PESCADORES DE CORRALEJO	Clefo Carballo Morera		
244	Cofradia de Pescadores Morrojaible	Juan Francisco Placeres Viera		
504	Confederación Española Pesca Marítima de Recreo	José Antonio Beiro		
121	Cooperativa E.S. Pescadores da Ribeira Quente	Gualberto R. Amaral		
306	Cooperative Pêcheurs d'aquitaine	David Milly		
122	Coopescamadeira	Luis Calaça		
311	COREPEM	José Juneau		
309	CRPMEM Aquitaine	Patrick Lafargue		
310	CRPMEM Bretagne	Olivier Le Nezet		
312	CRPMEM Poitou-Charentes	Michel Crochet		
513	DOCAPESCA, Portos e Lotas, S.A.	Jose Apolinario		
502	EAFPA	Cintia Machado		
405	ETF	Juan Manuel Trujillo		



CODESTRUCTURE		REPRÉSENTANT		
248	ACERGA	Andrès Garcia Bouteira		
229	FECOPPAS	Juan Dimas Garcia		
133	Federação das Pescas dos Açores	Gualberto Rita		
240	Federacion de cofradias de pescadores de Bizkaia	Iñaki Zabaleta Bilbao		
245	Federacion de cofradias de Pescadores de Gipuzkoa	Eugenio Elduayen		
213	Federación Gallega de Cofradías de Pescadores	Sergio Lopez		
249	Federacion Provincial Cofradias A Coruna	Manuel Daniel Formoso Moledo		
250	Federacion provincial de cofradias de Pontevedra	Jose Antonio Gomez Castro		
251	Federacion Provincial de Cofradias de Lugo	J. Basilio Otero Rodriguez		
313	FEDOPA	David Milly		
232	Fedracion de cofradias de pescadores de cantabria	José Luis Bustillo		
331	FFSPM	Frédéric Charrier		
531	FREMSS	Severino Ares Lago		
315	FROM SUD OUEST	Pascal Heid		
529	IFSUA	Oscar Sagué Pla		
527	Ilhas em rede - Associação de Mulheres na Pesca Açores	Maria Lurdes Batista		
241	ISLATUNA	Rivero Rodriguez		
321	Les pêcheurs de Bretagne	Yves Foezon		
526	LPN - Ligua para a Potecção da Natureza	Marisa Batista		
515	Mútua dos Pescadores	Jerónimo Teixeira		
528	OCEANA	Javier Lopez		
215	OP LUGO	Mercedes Rodríguez		
317	OP Vendée	Jérôme Maillet		
233	OPACAN	Enrique Paz Setien		
246	OPAGA	Tomas Fajardo		
216	OPECA	D. Alberto Renteria Bilbao		
217	OPEGUI	Miren Garmendia Ceberio		
218	OPESCAYA	Aurelio Bilbao		
319	OPPAN	Edouard Dattin		
219	OPPAO	Luis Francisco Marin Andrès		
242	OPTUNA N°42	Andrès Cedres Alonso		
320	Organisation de producteurs du port de la Côtinière	Eric Renaud		
222	ORPAGU	Juana Mª Parada Guinaldo		
223	PESCAGALICIA-ARPEGA-OBARCO	Torcuato Teixeira		
525	Planète mer	Laurent Debas		
406	PO URK UA	Geert Meun		
126	PORTO DE ABRIGO-COOP.COMERCIAL-CRL	Liberato Fernandes		
224	Puerto de Celeiro	Eduardo Miguez		
516	Rede portuguesa das mulheres da pesca - AKTEA	Cristina Moço		
401	SDVO	Luc Corbisier		
509	SEAS AT RISK	Monica Verbeek		
128	SESIBAL	Ricardo Joao dos Santos		
323	UAPF	Marc Ghiglia		
521	UMAR Açores	Clarisse Canha		
408	Rederscentrale	Emiel Brouckaert		
132	VIANAPESCA	Francisco Portela Rosa		
402	VisNed	Geert Meun		

↳ Départs

533	Pêche et Avenir	Thierry Quemener		
-----	-----------------	------------------	--	--

↳ Arrivées

252	GAC Fuerteventura	Rita Diaz Hernandez		
253	CONSENSA	Jose Luis Ortiz San Sebastian		
254	AVOCANO	Santiago Folgar Gutierrez		
534	SCIAENA	Gonçalo Carvalho		



Représentations du CC SUD

en réunions extérieures
d'Avril 2015 à Mars 2016

Réunions	Date	Lieu
➤1. Réunion GEM <i>Jean-Marie Robert, Aurelio Bilbao, Javier Lopez, Aurélien Henneveux</i>	19/05/2015	Madrid
➤2. Réunion CSTEP <i>Javier Lopez, Alexandre Mousseigne, Bjorn Stockhausen</i>	25>29/05/2015	Vigo
➤3. Assises de la Mer <i>Jean-Marie Robert</i>	17/06/2015	Boulogne sur Mer
➤4. Réunion Inter AC <i>Jean-Marie Robert, Yves Foëzon, Bjorn Stockhausen</i>	23/06/2015	Bruxelles
➤5. Réunion Agence de Contrôle <i>Jean-Marie Robert</i>	24/06/2015	Copenhague
➤6. Réunion Plan de Gestion avec AGLIA <i>Jean-Marie Robert, Alexandre Mousseigne</i>	30/06/2015	Nantes
➤7. Séminaire Etats de Stock <i>Alexandre Mousseigne, Bjorn Stockhausen</i>	14/07/2015	Bruxelles
➤8. Advisory Board EFCA <i>Sergio Lopez</i>	08/09/2015	Vigo
➤9. ICCCAT <i>Enrique Paz</i>	10>18/11/2015	Malte
➤10. MIACO <i>Alexandre Mousseigne</i>	19>20/01/2016	Copenhague
➤11. Réunion Inter AC + Séminaire Obligation Débarquement <i>Javier Lopez, Yves Foëzon, Jean-Marie Robert</i>	24/02/2016	Bruxelles



Réunions du CC SUD

Réunions	Date	Lieu
👉1. Groupe de Travail Pélagiques	21/04/15	Bilbao
👉2. Groupe de travail de la Subdivision insulaire	21/04/15	Bilbao
👉3. Groupe de travail des Pêcheries traditionnelles	22/04/15	Bilbao
👉4. Groupe de Travail des zones VIII&IX	23/04/15	Bilbao
👉5. Groupe AH Obligation Débarquement	23/04/15	Bilbao
👉6. Groupe Ad-Hoc Contrôle et Mesures techniques	26/05/15	Lisbonne
👉7. Comité Exécutif	27/05/15	Lisbonne
👉8. Séminaire Nouveaux outils de la PCP	08/06/15	Santander
👉9. Assemblée Générale ordinaire	09/06/15	Santander
👉10. Comité Exécutif	09/06/15	Santander
👉11. Assemblées Générales Extraordinaires	09/06/15	Santander
👉12. Groupe Ad-Hoc sur la gestion du chinchard et du maquereau	10/07/15	La Corogne
👉13. Comité Exécutif	17/09/15	Paris
👉14. Journée Technique	20/01/16	Madrid

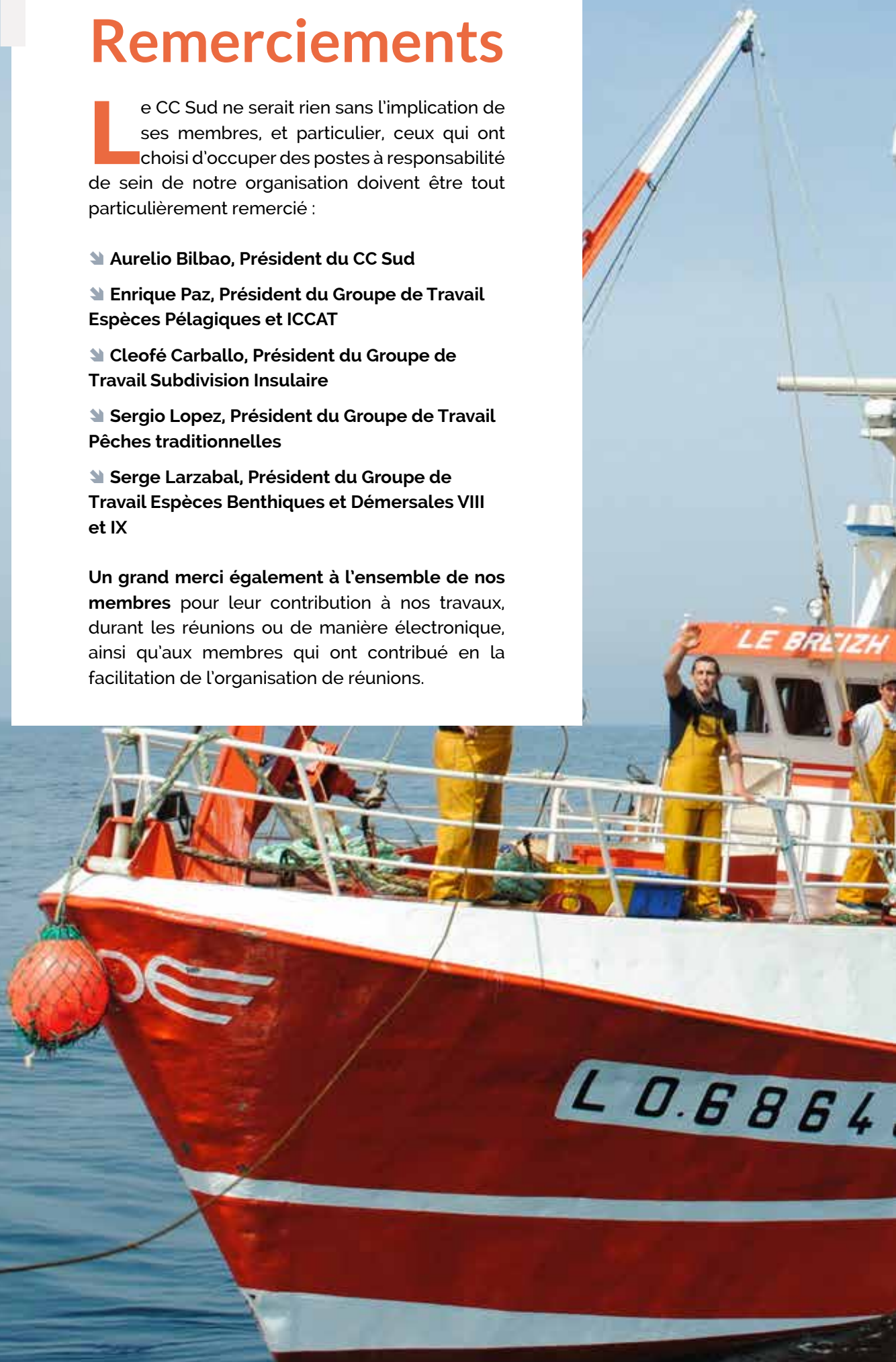


Remerciements

Le CC Sud ne serait rien sans l'implication de ses membres, et particulier, ceux qui ont choisi d'occuper des postes à responsabilité de sein de notre organisation doivent être tout particulièrement remercié :

- Aurelio Bilbao, Président du CC Sud
- Enrique Paz, Président du Groupe de Travail Espèces Pélagiques et ICCAT
- Cleofé Carballo, Président du Groupe de Travail Subdivision Insulaire
- Sergio Lopez, Président du Groupe de Travail Pêches traditionnelles
- Serge Larzabal, Président du Groupe de Travail Espèces Benthiques et Démersales VIII et IX

Un grand merci également à l'ensemble de nos membres pour leur contribution à nos travaux, durant les réunions ou de manière électronique, ainsi qu'aux membres qui ont contribué en la facilitation de l'organisation de réunions.



Nous tenons à remercier nos partenaires financiers ainsi que tous ceux sans l'aide de qui nous n'aurions pas pu réaliser notre programme de travail et plus particulièrement :

- ✦ **La Commission Européenne** pour son accompagnement financier et technique et, en particulier, Evangelia Georgitsi et Rodrigo Ataide,
- ✦ **Les régions Bretagne, Pays de la Loire et Aquitaine** pour leur soutien financier au secrétariat du CC.S
- ✦ **La DPMA** pour son soutien financier au CC SUD sur la thématique plan de gestion
- ✦ **Les Fondations OAK et Calouste Gulbenkian**, pour leur soutien au programme SIMBAD
- ✦ **L'agglomération de Lorient**,
- ✦ **Le Crédit Maritime**, pour son soutien au programme GEPETO
- ✦ **José Manuel Ortiz** pour son rôle de coordinateur technique des travaux liés au Groupe de Travail Insulaire
- ✦ **Alexandre Mousseigne** pour son implication et son travail au sein du Secrétariat
- ✦ **L'équipe organisatrice du salon SINAVAL, et le gouvernement régional du Pays Basque**, pour leur accompagnement au cours de nos groupes de travail techniques
- ✦ **La région Cantabrie et la ville de Santander**, qui ont rendu possible l'organisation d'une magnifique Assemblée Générale au Palacio de la Magdalena, **L'université de La Corogne** pour la mise à disposition d'une salle de réunion, **Le ministère Espagnol**, pour l'organisation de la réunion technique de janvier.



6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • France
Tel : +33 297 83 11 69
info@cc-sud.eu • www.cc-sud.eu

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Neuvième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes

Le CC SUD couvre la zone atlantique allant de la pointe de la Bretagne au Nord, au détroit de Gibraltar au sud (zones CIEM VIII & IX) ainsi que les régions ultrapériphériques de Madère, des Açores et des Iles Canaries (zone CIEM X, et les divisions COPACE 34.1.1., 34.1.2, 34.2.0).

